

Appel à projets académiques 2015

La délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération soutient l'action internationale académique par son - **Programme « projets innovants académiques »** conçu en 2009, qui complète les partenariats existants et les relations étroites et quotidiennes entre administration centrale et académies dans le domaine international.

Les objectifs de ce programme sont clairement établis :

- Susciter l'innovation avec des projets de qualité susceptibles d'être modélisés au niveau national dans le cadre d'un partage des bonnes pratiques,
- Harmoniser les procédures de proposition de projets,
- Assurer une plus grande transparence des aides qui sont fournies par la DREIC aux opérations d'ouverture internationale en académie,
- Sanctuariser un budget pour les projets présentés à la DREIC par les DAREIC,
- Promouvoir au niveau national une plus grande visibilité et une meilleure lisibilité des opérations internationales des établissements.

La participation de la DREIC a vocation à co- financer les projets, le complément étant abondé par des partenaires extérieurs : collectivités locales, associations, établissements scolaires ou autres. Ces projets constituent « un plus » propre à inciter le développement de l'ouverture internationale des établissements. Ils contribuent à l'action internationale, déjà riche, des académies.

La sélection des projets se fait, depuis 2011, en partenariat avec la DGESCO.

En 2015, 21 académies ont transmis 31 projets (dont 1 inter académique).

- 14 projets ont été sélectionnés pour un montant de 91 544€.
- 15 académies ont vu un de leur établissement co- financé.
- Ce montant représente 25.22% du coût total des projets, toutes subventions confondues (362 961 euros).

1) Les 14 projets retenus :

Ces projets ont été regroupés en 4 pôles autour du thème central de l'appel à projets « Les valeurs de la république » :

➤ Les projets en chiffres :

4 thèmes	Nbre de Projets	Montant	% par rapport au budget total	Nombre d'académies
1) Solidarité	2	20 000 €	21,85 %	1 académie
2) Lutte contre les pratiques discriminatoires	2	13 000 €	14,20 %	2 académies
3) Citoyenneté européenne/mondiale valeurs interculturelles	8	45 144€	49,31 %	9 académies mais 1 projet inter-académique
4) Citoyenneté européenne/mondiale : Débat/Démocratie,	2	13 400 €	14,65 %	2 académies
totaux	14	91544	100%	15

➤ Les projets par thématique et pays partenaires

4 thèmes	Pays partenaires	thématique
Solidarité		
	Costa Rica	Echange linguistique et solidaire. Mobilité avec réciprocité
	Madagascar	Chantier de solidarité : rénovation d'un hôpital psychiatrique
Lutte contre les pratiques discriminatoires		
	Italie	Importance de la pratique artistique à l'école (expos, échanges)
	Russie	Journalistes en herbe: l'école vecteur d'intégration de nouveaux arrivants à besoins spécifiques.

Citoyenneté européenne/mondiale : valeurs interculturelles		
	Chine	Echanges interculturels sur le thème de l'ouverture vers l'autre
	Belgique	Coopération transfrontalière : découverte de mes voisins ; Différences et ressemblances
	UE	La couleur bleue, facteur de ressemblances entre les 28 membres ? théâtre, arts plastiques
	Colombie, Brésil Dominique	Découverte des peuples et des savoirs amérindiens (inter académique)
	Sénégal	Découverte de l'autre et de soi par des activités culturelles et un projet de jumelage d'école.
	Amérique latine	Innovation pour éduquer et entreprendre
	Maroc	Coopération éducative et technique dans le champ de la formation pro
Citoyenneté européenne/ mondiale Débat/Démocratie,		
	Espagne, Italie, Allemagne	La citoyenneté dans les lycées d'Europe
	Tunisie, Canada	Approche comparée des pratiques d'éducation citoyenne et d'engagement lycéen

II) les 17 projets non retenus

Il convient d'appeler l'attention des porteurs de projets sur plusieurs points :

- Délais : 2 dossiers sont arrivés largement hors délais, et n'ont pu être étudiés par la commission,
- Budget : 4 dossiers étaient présentés avec un budget déséquilibré,
- Contenu : 11 dossiers n'ont pas été retenus dans ce cadre. Rappelons quelques critères à respecter:
 - > Veiller à mobiliser un groupe d'élèves sur le projet (un projet minimaliste concernant seulement 4 élèves n'a pas été retenu),
 - > Respecter le cadre général du thème proposé (l'éducation inclusive...),
 - > Ecarter les projets concernant spécifiquement l'enseignement supérieur,
 - > Eviter les projets ayant pour finalité l'achat de matériel,
 - > Eviter les projets déjà largement subventionnés par des financements européens (par exemple Erasmus +)

Il est tout à fait important qu'une pré-sélection soit opérée au niveau académique afin que les dossiers remplissent bien les conditions de recevabilité d'une part, et ne mobilisent pas outre mesure les porteurs de projets qui n'aboutiront pas, d'autre part.

L'implication des délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération contribue à la réussite de ce programme. La DREIC les en remercie.

DD/DD/DREIC/11/02/2016